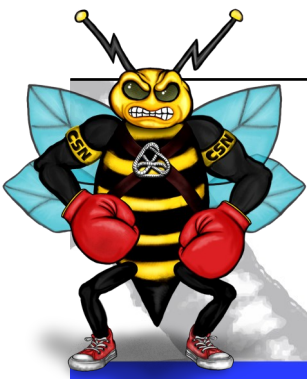




La Résonance syndicale **STT CISSS**

LANAUDIÈRE

N°433,
21 juillet
2025

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275

Courriel : accueil@stteissl.org



Facebook



Instagram



Site Web



DES PRIMES ET DE LA COLÈRE 150 membres à temps partiel visés par une récupération de salaire

Sur la dernière paie, l'employeur a procédé au versement tant attendu de la rétro sur les primes de soir, nuit et fin de semaine. Or, pour certains membres à temps partiel, ce retard pourrait avoir un goût amer.

La CAQ contre le temps partiel

On se souvient, en pandémie, Legault s'était obstiné à discriminer les temps partiel avec une prime COVID inférieure. En nég., malgré un an de lutte, la CAQ s'entêta à appliquer les primes selon le même modèle, un système labyrinthique de paliers et d'anciennetés. Un chaos pour la paie et une perte pour certains membres.

Sans rentrer dans les détails, les gens touchés sont ceux qui respectaient une dispo de 8 ou 9 quarts par quinzaine, qui ont donc reçu entre 1 ou 2% de prime en trop entre le 16 juin 2024 (entrée en vigueur de la convention) et le 23 mars 2025 (moment de l'ajustement au système de paie). L'employeur se considère donc dans

le droit de récupérer ces sommes.

En plus de cette discrimination sexiste (on sait que plusieurs mères et proches aidantes sont forcées de choisir le temps partiel), nous trouvons tout à fait immoral et enrageant que des membres subissent une récupération due à l'incompétence de la CAQ. Car c'est là le plus choquant : si le gouvernement avait respecté les échéances prévues, les gens auraient reçu les bons montants et ces récupérations n'auraient pas eu lieu.

Ça ne passe pas!

Aussi, en désaccord avec la lecture de l'employeur, nous vous avisons que nous avons déposé un grief collectif et que nous saisissons toutes les options contre ces récupérations.

Cette situation nous fait aussi réfléchir à la prochaine négociation : il faut mieux défendre le personnel contre les retards du gouvernement. C'est payé, c'est payé, et tant pis pour le boss pris dans l'improvisation caquiste! Ce n'est pas à notre monde de payer pour l'incompétence des politiciens!

Les gens visés seront avisés. Plus d'infos à venir. [Cliquez ici pour joindre nos agentes de griefs au besoin.](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



LA TOURNÉE DU PREZ !

C'est fait! Nous avons officiellement lancé la tournée du Prez, ce mardi 15 juillet, en visitant au départ le centre jeunesse Campus St-Thomas. Petite équipe mais toujours aussi attachante et soudée! Les petits sites, non moins essentiels, ont souvent une ambiance de famille. Malgré tout, la discussion a permis de soulever des enjeux sur lesquels nous demeurons vigilants!

Ensuite, cap sur la RAC et centre jeunesse sur Base-de-Roc à Joliette. La situation demeure tendue pour nos ISPS, qui se retrouvent souvent en solo la nuit sur un étage, au risque de leur emploi, l'employeur les sacrifiant sans preuve en cas de plainte. Votre syndicat continue ses actions auprès de l'employeur pour mettre fin à cette situation inacceptable. Il y a aussi le dossier des weekends des PEM, sur lequel on ne lâche pas!

Enfin, on saute juste à côté, au CRD et SIM/SIV Joliette, où les échanges avec nos agentes administratives permettent de souligner l'importance de bons outils d'information, du journal syndical, de la prévention en santé sécurité et de la force des équipes interdisciplinaires. On ne le dira jamais assez : les services sociaux, c'est essentiel AUSSI!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob





Certificats médicaux Moins d'arbitraire entre les mains du boss!

Au temps caquiste, rares sont les lois à l'avantage des travailleurs! Enfin, en voilà une! Votée en octobre 2024, la Loi 68, qui vise à réduire la charge administrative des médecins, est entrée en vigueur ce 1^{er} janvier 2025.

Des injustices arbitraires

On le sait, l'exigence d'un certificat médical pour une absence était souvent arbitraire : un coordo ou un gestionnaire pouvait nous prendre en grippe et nous en demander plus qu'aux autres, ou nous demander un billet pour une simple grippe...

En plus, ça prend un rendez-vous! Tsé, comme si l'accès à un médecin n'était pas déjà un problème en soi et que c'était drôle d'aller prendre une place à quelqu'un qui en a vraiment besoin pour que le ti-boss ait son ti-papier... Sans parler des frais! \$\$\$

Qu'ossé qu'ça change?

Le gros changement, c'est que depuis le 1^{er} janvier, l'employeur ne peut plus exiger de certificat médical pour justifier **certaines absences**.

► L'employeur ne peut plus vous exiger un certificat médical SI ce sont vos trois premières périodes d'absence de 3 jours consécutifs ou moins dans le dernier 12 mois.

► Quand on dit le dernier 12 mois, ce n'est pas sur une base annuelle (genre, de janvier à décembre), mais bien les derniers 12 mois au moment du 1^{er} jour d'absence. Exemple : si vous avez eu une absence non autorisée le 1^{er} janvier 2025, deux maladies collées en juin 2025 et trois autres en août, l'employeur peut vous exiger un billet médical pour

toute absence jusqu'au 31 décembre 2025, car ce serait alors la 4^e période d'absence en moins d'un an. MAIS toute absence avant le 1^{er} janvier 2025 (entrée en vigueur de la loi) ne peut être considérée dans ce calcul.

► Est-ce qu'il y a des exceptions? Tsé, quand le boss a des doutes raisonnables sur votre motif d'absence? NOP! Pas d'exception, pas de certificat médical exigible, *niet!*, même si le boss ne vous croit pas!

► De plus, l'employeur ne peut plus exiger de certificat médical pour une absence pour obligations familiales (la garde, la santé ou l'éducation d'un enfant, la santé d'un proche ou quand on agit comme proche aidant), tant que c'est dix jours ou moins. ***Nuance importante : l'employeur peut exiger une autre preuve de justification, mais pas un billet médical.

► *Oui mais Francis, l'article 23.23 de la convention dit que le boss peut demander une pièce justificative en tout temps!* Eh bien, *pu* maintenant!

► Important : ça ne change pas le fait qu'on doit aviser dès possible quand on sera absent. Ça réduit simplement le droit du boss à exiger un certificat médical justificatif.

► Si vous êtes absent 4 jours consécutifs ou plus, là, oui, un certificat médical peut être exigé. Si vous n'en avez pas, vous risquez des mesures jusqu'à perte de votre ancienneté.

Moins de droit de gérance!

C'est une très bonne nouvelle qui limite enfin le sacrosaint droit de gérance brandi à tout bout de champ. Nous invitons d'ailleurs l'employeur à s'assurer que ses gestionnaires sont bien au courant, car votre syndicat CSN sera très vigilant! Aussi, si vous avez une question ou que votre boss vous exige un billet médical dans l'un des cas désormais interdits, contactez nos agents de griefs, pour qu'on puisse vous accompagner et faire respecter vos droits!

Nord : 450 759-8222 # 2028; Sud : 450 654-7525 # 20104, 20139 ou 20114.

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 12 octobre pour à partir du 11 janvier au 26 mars 2026.

Demandes horaires : avant le 15 août pour les périodes allant du 7 septembre au 4 octobre 2025.

Prochain férié à demander : Action de grâce, 13 octobre 2025 (F3). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 12 septembre 2025.



PÉRIODE ESTIVALE

Avec la période estivale des vacances doublée de notre désir d'être davantage sur le terrain, les suivis pourraient être moins rapides à certaines occasions. Merci à l'avance de votre compréhension.

BESOIN D'AIDE? PENSE AU PAE!

**Programme d'aide
aux employés**

1 855 612-2998

Fondation CSN KIOSQUES

Donner du sens à l'argent.



Aidez-vous à bâtir votre retraite avec vos représentants Fondation! Voici les prochaines dates de kiosque :

► 28 juillet, MDA Terrebonne, de 10h00 à 16h00

Vous pouvez aussi contacter Fondation au 514 525-5505 ou par courriel info.actionnaires@fondaction.com.

La retraite, c'est comme les changements climatiques : c'est pas parce que c'est pas demain qu'il faut pas agir dès maintenant! Penses-y!



LE RÉSEAU,

C'EST NOUS !

Journée des administrateurs-trices système et des informaticien-nés



Journée des administrateur-trices système et des informaticien-nés

En voilà qu'on oublie souvent... sauf quand on oublie notre mot de passe! Là, soudain, on les reconnaît pour ce qu'ils et elles sont : essentiel-les!

Trop souvent dans l'ombre et peu reconnues par l'employeur, les équipes à l'informatique sont pourtant au cœur de l'évolution technologique du réseau. Techniciens, analystes, spécialisés ou non, ces membres de notre catégorie 3 soutiennent l'implantation de nouveaux outils de soins, d'administration et de sécurité, rendent possibles le télé-travail, les webinaires, le Dossier de santé numérique, etc. Une évolution à vitesse Grand V loin de ralentir!

La centralisation des services (ex. DRI LLL) a imposé sa gestion chaotique et abusive aux travailleur-ses pris dans un labyrinthe managérial. Le fantasme de la CAQ de privatiser ce secteur exige la vigilance, la défense bec et ongles de ces emplois, la lutte contre l'intelligence artificielle mal utilisée, l'amélioration de leurs conditions de travail et la reconnaissance de leur expertise!

Au passage, n'oubliez pas de nous écrire à je.denonce@sttcisssl.org si vous voyez des cas de privatisation ou des impacts des coupures dans vos équipes! Salutations, camarades!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

PROTECTION DE VOS INFOS PERSONNELLES

Un grand projet!

Vos données personnelles, c'est important de les protéger!

Suivant l'adoption de la Loi 25 en 2023 (Loi sur la protection des renseignements personnels), vous avez, en assemblée générale, adopté notre Politique sur la protection des renseignements personnels. Cette politique et son application résultent du travail titanesque réalisé par notre secrétaire générale Isabelle Desmarais et de notre militante Mélissa Poirier.

Ça change quoi?

Ça vise à protéger plus rigoureusement vos infos par le syndicat. Ça touche par exemple un meilleur suivi des documents à détruire une fois les délais légaux atteints (normalement 7 ans), le contrôle des documents papier (documents sensibles rangés dans des filières barrées) et numériques (seul-es les officier-ères qui travaillent sur votre dossier ont accès aux documents, et uniquement à ceux les concernant). Un travail de minutie et de rigueur!

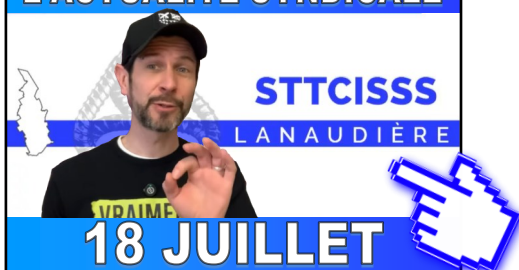
Un bon coup!

Récemment, un employé du CISSS nous a avisé qu'une liste d'ancienneté mise en ligne en 2023 était toujours accessible, bien que non liée sur notre site web. Nous sommes rapidement intervenus et l'avons supprimée, ainsi que toutes les listes d'ancienneté antérieures. Un bon coup souligné par le travailleur : *je salue votre réactivité et votre professionnalisme. C'est rassurant de voir que la question a été abordée avec autant de rigueur.* Merci :)

Aussi, nous vous invitons à [cliquer ici pour lire notre politique](#) et à nous signaler tout enjeu de ce type (accueil@sttcisssl.org). N'oublions pas aussi que l'employeur a aussi des devoirs de ce côté, et votre syndicat demeure vigilant!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

L'ACTUALITÉ SYNDICALE



18 JUILLET

Eh oui! Votre super Prez est de retour avec son Actualité syndicale!

Cette fois, Simon vous parle en direct de sa voiture avec notre chère Luce Melançon, vice-présidente régionale de notre fédération (FSSS-CSN) dans Lanaudière, notre ancienne v.-p. InfoMob et militante!

Ensemble, ils reviennent sur leur tournée d'équipe terrain aux CLSC Lavaltrie, de Berthier et de St-Gab! Leurs échanges avec vous ont permis de pointer les effets néfastes des coupures principalement sur les services donnés à la population, alors que le secteur bureau est simplement plus restreint dans les achats. Rappelons cependant que le personnel administratif est toujours brimé par le gel d'embauche qui perdure. Sans parler des frigos à vaccins défectueux que l'employeur tarde à remplacer. Tout ça pour amortir la gestion financière désastreuse de la CAQ!

Malgré vos beaux sourires, il est crève-cœur de voir les CLSC vidés, abandonnés par les gouvernements. Pu de service, pu de médecin, ils sont tous partis au privé! Alors pas le choix, les patients vont remplir l'urgence à Joliette... Quelle logique!

Plus positivement, Simon vous présente le nouvel outil à codes QR de l'équipe InfoMob pour les babillards. Luce nous prévient aussi que l'automne sera chaud! *On s'en va en guerre* contre les multiples lois de la CAQ contre nos services publics!

Enfin, Simon vulgarise pour vous l'enjeu des récupérations salariales sur le trop-payé des nouvelles primes (soir, nuit), tel qu'abordé en page 1. Simon pète sa coche... avec raison!

Malgré tout, avec de l'espoir!

[Cliquez ici pour regarder la capsule!](#)
Votre équipe InfoMob



Fin des agences de placement - chronique d'un chaos annoncé

À notre dernière négo, nous avons fait rentrer dans la tête du gouvernement que les agences de placement, loin d'être complémentaires, affaiblissent plutôt le réseau public de santé et les finances de l'État.

L'idée était simple : établir des mesures attractives pour ramener au public les gens des agences et cesser leur recours au privé en 3 paliers, des grands centres aux régions éloignées. Un défi possible... à condition de bien planifier! Mais sans surprise, la CAQ a raté la recette : elle a scappé le steak-blé-d'Inde-patate par une méga vague d'austérité, qui a cassé les efforts pour attirer le personnel. Depuis, ça prend du retard, mettant en péril les services. Après un report forcé d'octobre à avril, la CAQ a émis des dérogations après avoir catché que c'est pas le meilleur timing de couper les agences drette avant l'été, quand les manques explosent!

Si le privé ne règle rien, ça prendrait quand même un gouvernement compétent pour gérer le public! Avec un échéance en octobre 2025 pour Lanaudière, on n'est pas sorti du bois!

Mais y'a de l'espoir! Depuis, le réseau a recruté plus de 4000 employés des agences, coupé des milliers d'heures avant faites par le privé et économisé ainsi plus de 330 millions. Et ce n'est que le début!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

Déclaration citoyenne de la Coalition Solidarité Santé Ajoutez votre nom !

Un petit geste qui compte!

Face à l'urgence de défendre notre réseau public face aux attaques de la CAQ, de son austérité et de la privatisation, TOUS les gestes comptent!

Cette semaine, votre exécutif a donc choisi de devenir signataire de la Déclaration commune citoyenne de la Coalition Solidarité Santé. Ce texte, qui servira d'appui à des actions plus concertées à l'automne, est en période de signature tout l'été!

Déclaration commune citoyenne

Le privé, tout sauf santé

Un réseau public affaibli par des choix politiques

« Le réseau de la santé et des services sociaux traverse une 4^e réforme majeure en tout juste 30 ans! Chaque fois, les gouvernements nous promettent plus d'efficacité et un meilleur accès aux soins et services, mais les seuls résultats concrets sont : augmentation des délais d'attente, dégradation des conditions de travail, précarisation des organismes communautaires, centralisation excessive, effritement de la mission de prévention, etc. Surtout, [la place prise par le secteur privé à but lucratif augmente] : à 17 % des dépenses totales à la fin des années 1970, la part de marché du privé frôle désormais le 30 %! Avec Santé Québec, le gouvernement [ne se cache plus de faire le lit pour plus de privé].

Le privé n'est pas une solution

Plus de privé équivaut à rendre l'accès aux soins encore plus difficile et plus cher! Les entreprises ont toujours intérêt à faire grimper les coûts, pour dégager un profit pour ceux qui y investissent. On le voit aux États-Unis, pays champion du privé : en faisant grimper les coûts, les entreprises assurent leurs profits; la popu-

lation perd au change, l'espérance de vie y étant de près de 7 ans moins élevée qu'ici! Le privé concurrence le réseau public en accaparant les ressources et verse vers un monopole qui lui permet ensuite de dicter ses conditions et normaliser une gestion autoritaire *top-down* qui perd tout contact réel avec le terrain. Christian Dubé s'inspire pourtant de ce modèle d'affaires pour mettre en place ce qui s'annonce être, encore une fois, un échec retentissant. La santé est un droit fondamental et non une marchandise. Au Royaume-Uni, pays inspirant Santé Québec, une étude a démontré que le recours accru au privé a fait augmenter les décès évitables entre 2013 et 2018.

Un réseau public fort

À l'inverse de Legault, nous devons impérativement consolider un réseau public fort. C'est la seule façon de concrétiser le droit à la santé et d'enfin rendre les services véritablement accessibles à la population. Un monstre bureaucratique comme Santé Québec ne fera qu'empirer la situation et les entrepreneurs du privé auront alors beau jeu de venir se présenter en sauveurs! Les Québécois et les Québécoises méritent pourtant mieux : un vrai réseau public, accessible à tout le monde sur tout le territoire et qui offre des soins et services de qualité dont chaque citoyenne et chaque citoyen a besoin, sans égard à l'épaisseur de son portefeuille. »

Pour bâtir une coalition sociale large citoyenne, communautaire et syndicale et passer à l'offensive contre le privé, chaque signature compte! [Cliquez ici pour la lire \(version complète\) et pour ajouter votre signature!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob